

N° 01/2016

**OUARVILLE - INFOS
DU
VENDREDI 12 FEVRIER 2016**



ERDF VOUS INFORME :

Dans le cadre de la modernisation des installations de distribution publique d'électricité, les équipes d'ERDF vont réaliser des travaux conséquents sur les équipements du Poste Source d'Auneau à partir duquel est alimentée votre commune. Cette opération nécessite un investissement d'ERDF de près de deux millions d'euros au niveau du Poste Source et d'un million d'euros sur le réseau. Elle a pour objectif d'améliorer la qualité d'alimentation électrique dans les années à venir et de moderniser les installations électriques situées dans le poste Source (passage des protections en technologie numérique, meilleure protection des biens et des personnes avec le changement de régime de Neutre ...).

Ce chantier a débuté en Janvier et devrait prendre fin en Novembre 2016. Cependant, lors de la période de travaux, ERDF sera amenée à modifier le schéma d'alimentation des réseaux électriques issus de ce poste. En conséquence, il est possible que la qualité d'alimentation de votre commune soit légèrement perturbée et que vous observiez un nombre de microcoupures d'alimentation électrique plus important durant cette période. Je vous prie de bien vouloir pardonner ces désagréments et vous assure mettre tout en œuvre pour en limiter la durée.

Le Directeur Territorial ERDF en Eure-et-Loir, Bruno VAN LANDEGHEM

LE SICTOM DE LA REGION D'AUNEAU VOUS INFORME :

" Le remplacement des poubelles est fait par le SICTOM de la Région d'Auneau à titre gratuit. Si un habitant souhaite changer ses poubelles (en raison d'une casse ou d'un volume inadapté) des formulaires, disponibles sur le site internet et en mairie, sont à remplir et à envoyer au SICTOM. En aucun cas, le prestataire réclamera de l'argent contre une poubelle. Toute personne se présentant à votre domicile pour changer votre poubelle contre une somme d'argent est un escroc. Dans ce cas, prévenir rapidement la Gendarmerie. "

Le Président du SICTOM, Jean-Louis BAUDRON

L'INSEE VOUS INFORME :

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1^{er} février 2016 au 30 avril 2016, une importante enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine.

L'enquête est réalisée sur un échantillon de 22 800 logements ordinaires. Elle est obligatoire. Parmi ces logements, certains se situent à OUARVILLE. Ces ménages sont interrogés par Mme VANÇON Marion, enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Des renseignements relatifs à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet www.insee.fr

Le Directeur Régional, Jean-Michel QUELLEC

LE PASSAGE À LA TÉLÉVISION HAUTE DÉFINITION, CE SERA LE 5 AVRIL 2016 !

Il reste quelques semaines aux habitants pour vérifier que leur téléviseur est bien compatible avec la nouvelle norme HD, sinon, ils ne pourront plus recevoir la télévision après cette date.

Ce passage concerne les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Un test simple existe pour vérifier que son téléviseur est compatible TNT HD : allez sur la chaîne 7, puis la chaîne 57 et vérifiez que le logo ARTE HD est bien présent en continu sur l'une des 2 chaînes, en haut à gauche de l'écran. Si c'est le cas, votre télé est prête pour le 5 avril, sinon, il ne faut pas tarder à s'équiper d'un adaptateur TNT HD à brancher dès maintenant au téléviseur. Il est souhaitable de ne pas attendre le dernier moment pour s'équiper, afin de bénéficier d'un large choix de produits, dont ceux de premier prix (à partir de 25 euros).

Pour informer le public, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) a édité un dépliant explicatif « Le mode d'emploi pour passer à la TNT Haute Définition ». Il est actuellement distribué à 25 millions de foyers français, il est facilement imprimable depuis notre site internet : http://www.recevoirlatnt.fr/fileadmin/contenu/Kit_communication/ANFR-Imprime-grand-public2.pdf

L'ANFR attribue également des aides prévues par l'État pour accompagner les personnes les plus fragiles :
. une aide financière de 25 euros pour l'acquisition d'un équipement HD pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public ne recevant la télévision que par l'antenne râteau ;

. depuis le 28 janvier, une aide gratuite à domicile est ouverte pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80 %. Elle permet, en partenariat avec La Poste, une intervention par les facteurs pour installer l'équipement TNT HD au domicile des téléspectateurs. Pour en bénéficier, il faut appeler le 0970 818 818.

INFOS ADMINISTRATIVES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Tous les mercredis de 14 h 30 à 17 h 30 et tous les vendredis de 16 h 00 à 19 h 30.

☎ : 02 37 22 14 18 - 📠 : 02 37 22 14 33 - 📧 mairie.ouarville@wanadoo.fr
site INTERNET : www.ouarville.fr

Le secrétariat de la mairie sera exceptionnellement fermé le mercredi 17 février 2016.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE ET DE LA BIBLIOTHEQUE

Les horaires d'ouverture de l'Agence Postale et de la Bibliothèque sont les suivants :

	AGENCE POSTALE		BIBLIOTHEQUE	
	matin	Après-midi	matin	Après-midi
<input type="checkbox"/> Lundi		13 h 30 à 16 h 30		17 h 00 à 18 h 30
<input type="checkbox"/> Mardi		13 h 30 à 16 h 30		
<input type="checkbox"/> Mercredi		13 h 30 à 16 h 30	10 h à 11 h 45	15 h 00 à 18 h 30
<input type="checkbox"/> Jeudi		13 h 30 à 16 h 30		
<input type="checkbox"/> Vendredi		13 h 30 à 16 h 30		17 h 00 à 18 h 00
<input type="checkbox"/> Samedi	9 h 00 à 11 h 45		10 h à 11 h 30	

☎ Agence Postale 02 37 22 16 40, 📖 bibliothèque 02 37 22 13 36

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Mme OZYBKO, Assistante Sociale assure ses consultations :

- en Mairie d'OUARVILLE, le 1er jeudi du mois de 9 h 30 à 11 h 30 sur rendez-vous.

- au Centre médico-social de VOVES, 20-21 boulevard Maurice Violette

. le mardi matin de 9 h 00 à 11 h 30 sur rendez-vous

. de 11 h 30 à 12 h 00 sans rendez-vous

Pour prendre rendez-vous, contacter le 02 37 23 52 13

RECENSEMENT DES JEUNES GARÇONS ET FILLES DE 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). La mairie remet à cette occasion une attestation de recensement. Il est primordial de la conserver précieusement. En effet, cette attestation est nécessaire pour s'inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

QUALITÉ DE L'EAU

L'Agence Régionale de Santé du Centre - Délégation territoriale d'Eure et Loir (ARS) nous informe que le dernier prélèvement d'eau effectué sur la commune, en date du 13 janvier 2016, fait apparaître une eau de qualité bactériologique conforme à la réglementation en vigueur (paramètre nitrate à 23,2 mg/litre).

TARIFS COMMUNAUX 2016

Les tarifs de 2015 sont reconduits :

SALLE DES QUATRE VENTS

TYPE DE LOCATION	Résidents de la commune		Résidents hors commune	
	Tarifs	Arrhes	Tarifs	Arrhes
Journée 24 h (8 h / 8 h)				
Grande salle + cuisine	180 €	40 €	440 €	70 €
Petite salle + cuisine	90 €	20 €	220 €	40 €
Assemblée générale ou réunion ou vin d'honneur				
Syndicats intercommunaux	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Grande salle + cuisine	103 €	20 €	182 €	20 €
Petite salle + cuisine	65 €	20 €	90 €	20 €
Chauffage				
Grande salle	47 €		47 €	
Petite salle	26 €		26 €	
Equipement				
Sono + vidéo	20 €		30 €	

SALLE ROBERT FERRON

	Résidents de la commune	Résidents hors commune	Associations de la Commune
Salle	90 €	220 €	Gratuit
Chauffage	26 €	26 €	Gratuit
Caution	200 €	200 €	Gratuit
Arrhes	20 €	20 €	Gratuit

CONCESSION DANS LE CIMETIERE

- CONCESSION CINQUANTENAIRE ➤ 174 €
- CONCESSION TRENTENAIRE ➤ 111 €

Pour toutes inhumations en sus de la première ou dépôt d'une urne dans le terrain concédé, il sera perçu une taxe dite de superposition, d'un montant égal à 40 % du prix de la concession à la date de la superposition. Pour les anciennes concessions centenaires et perpétuelles, le droit de superposition sera calculé sur celui des concessions cinquantennaires.

- zone de 5 m x 5 m pour un jardin du souvenir en haut du secteur 4, le long de l'allée transversale : sera mise gracieusement à disposition des personnes qui souhaitent l'utiliser pour dispersion des cendres.
- secteur réservé aux urnes funéraires (soit 1 m x 1 m) : le droit de concession est le même tarif qu'une concession cinquantenaire ou trentenaire en vigueur au moment de l'acquisition.

INFOS ASSOCIATIVES

LOTO DES ENFANTS

L'Association des Familles rurales de Ouarville et Réclainville organise

**LE DIMANCHE 28 FEVRIER 2016
UN LOTO KIDS,
A LA SALLE DES 4 VENTS A OUARVILLE**

De nombreux lots à gagner : Patinette électrique, robot, drone, jeux de société, livres, DVD, et bien d'autres lots...

Début des tirages : 14 h (Ouverture des portes : 13 h15)

Prix des cartons : 1 carton : 3 € ; 3 cartons : 8 €; 5 cartons : 12 €; 10 cartons : 22 €

Renseignements et inscriptions (conseillées) :

Frédéric MINARD : 06 78 81 41 52 / Guillaume PICHARD : 06 10 10 87 57

Patrick PINGUENET : 06 09 48 66 80

La présence d'un adulte est obligatoire.

INFOS PAROISSIALES

Les prochaines messes à l'église d'OUARVILLE auront lieu :
les samedis 6 et 27 Février à 18 h 00

Semaine Sainte et Pâques :

Célébration des Rameaux : samedi 19 mars - messe à 18 h 00

Jeudi Saint : 24 Mars - messe à 20 h 00

Pâques : Veillée Pascale à AUNEAU à 20 h 30

Paëlla et soirée dansante

MENU

Apéritif sangria

Paëlla servie au
stand, cuite sur
place

Fromage-salade

Tartelette aux
fruits

Café

Soirée dansante



Samedi 05 Mars 2016

A partir de 19h30

Espace des 4 Vents

Coupon- Réponse



Madame, Monsieur,

Participera (participeront)

Ne participera (participeront) pas

Nbre d'adultes au total : _____ X 15 €

Nbre d'enfants de moins de 12 ans _____ X 12 €

Nbre d'enfants de moins de 6 ans : **Gratuit**

Montant total du chèque : _____ €

① Nombre de places limitées

Chèque de réservation à joindre à ce coupon-
réponse, libellé l'ordre du Comité d'Animation de
la Route du Blé, et à remettre à Monsieur
VEILLARD ☎ **02 37 22 15 23** ou en Mairie.

**Inscription au repas et la soirée dansante
avant le mercredi 24 février 2016**

